

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 14-003012 / 52147137
Estavayer Lait SA, 1470 Estavayer-le-Lac
Technique logistique
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
9 H
01.04.2015–31.03.2018 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 15-000674 / 51913590
Nestlé Suisse S.A. Fabrique d'Orbe, 1350 Orbe
Conditionnement du café et support technique
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
13 H, 3 F
01.05.2015–30.04.2018 (Renouvellement)
- 15-000929 / 66985147
Arnold AG, 1024 Ecublens VD
Section Telecom et Energie: Travaux planifiées lors de problèmes techniques sur des équipements de production et de transport d'énergie; et p. ex. des travaux d'installation de câbles dans des tunnels, etc.
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
6 H
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)
- 15-000925 / 72054405
Arnold AG, 2842 Rossemaison
Section Telecom et Energie: Travaux planifiées lors de problèmes techniques sur des équipements de production et de transport d'énergie; et p. ex. des travaux d'installation de câbles dans des tunnels, etc.
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
6 H
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)
- 15-001168 / 65828590
Banque Cantonale Vaudoise CAB Centre administratif, 1008 Prilly
Infrastructure et Services Généraux
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
1 H
01.04.2015–31.03.2018 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 14-003004 / 52147137
Estavayer Lait SA, 1470 Estavayer-le-Lac
Friwilog
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
24 H
01.04.2015–31.03.2018 (Renouvellement)
- 14-002998 / 52147137
Estavayer Lait SA, 1470 Estavayer-le-Lac
Epicerie
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
24 H, 12 F
01.04.2015–31.03.2018 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 15-001081 / 52219687
Biwi S.A., 2855 Glovelier
Fabrication de bracelets
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
35 H, 35 F
01.07.2015–30.06.2018 (Renouvellement)
- 15-000976 / 66445724
Globe Limo SA, 1219 Le Lignon
Travaux de nettoyage et vérification niveau carburant des véhicules des TPG
(mandat de sous-traitance)
Besoin particulier de consommation
2 H
01.04.2015–31.03.2018 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 14-002991 / 52147137
Estavayer Lait SA, 1470 Estavayer-le-Lac
Production du lait
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
23 H, 1 F
01.04.2015–31.03.2018 (Renouvellement)
- 14-002995 / 52147137
Estavayer Lait SA, 1470 Estavayer-le-Lac
Production dessert
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
32 H, 3 F
01.04.2015–31.03.2018 (Renouvellement)

- 14-002992 / 52147137
Estavayer Lait SA, 1470 Estavayer-le-Lac
Fabrication du yogourt
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
10 H, 3 F
01.04.2015–31.03.2018 (Renouvellement)

- 14-003013 / 52147137
Estavayer Lait SA, 1470 Estavayer-le-Lac
Contrôle qualité
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
9 H, 8 F
01.04.2015–31.03.2018 (Renouvellement)

- 15-001036 / 50007312
Bombardier Transportation (Switzerland) SA, 1844 Villeneuve VD
Processus de test et d'essai / départements: PI/Testing + Production +
Engineering + Production Controle
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
30 H, 5 F
01.05.2015–30.04.2017 (Nouveau permis)

- 15-000975 / 52246345
Stucky SA, 1020 Renens VD, 1020 Renens VD
Surveillance technique et de sécurité / gestion des travaux
au «Chantier de Nant de Drance» à Finhaut
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.03.2015–31.12.2016 (Modification)

- 15-001135 / 89871105
SOS Surveillance SA, 1920 Martigny
transport de fonds
Besoin particulier de consommation
2 H
01.04.2015–31.03.2018 (Nouveau permis)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 14-003016 / 52147137
Estavayer Lait SA, 1470 Estavayer-le-Lac
Service de dépannage en cas d'urgence: Centrale commandes, Yogourt,
Mécaniciens, Epicerie, Fromages, Opérateurs, Technique, Informatique
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
100 H
01.04.2015–31.03.2018 (Renouvellement)

- 15-000924 / 72054405
 Arnold AG, 2842 Rossemaison
 Section Energie: intervention de dépannage lors de problème technique sur les infrastructures Energie
 Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
 8 H
 01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)

- 15-001075 / 65601374
 ITS Information Technologie Services SA, 1007 Lausanne
 Service de piquet, Projets exceptionnels
 Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
 10 H
 01.07.2015–30.06.2018 (Nouveau permis)

- 15-000988 / 89132105
 Von Bergen SA, 1425 Onnens VD
 Support logistique (site d'Onnens) pour PMPSA (site Industriel de Philip Morris à Serrières) en cas de rupture de stock de la production
 Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
 4 H
 01.04.2015–31.03.2018 (Nouveau permis)

- 15-000928 / 66985147
 Arnold AG, 1024 Ecublens VD
 Section Telecom et Energie: intervention de dépannage lors de problème technique sur les infrastructures Telecom et Energie
 Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
 20 H
 01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)

- 15-001033 / 86166414
 Equinix (Switzerland) Sàrl, succursale de Vernier, 1219 Le Lignon
 Datcenter: Intervention de dépannage lors des problèmes techniques sur les infrastructures / IT du site
 Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
 25 H
 01.05.2015–30.04.2018 (Renouvellement)

- 15-001112 / 64684615
 PRO-DATA LGI SA, succursale de Plan-les-Ouates, 1228 Plan-les-Ouates
 Secteur IT: intervention de dépannage lors de problème technique des infrastructures et applications IT de leurs clients
 Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
 10 H
 01.04.2015–01.04.2016 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche et durant les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 14-003015 / 52147137
Estavayer Lait SA, 1470 Estavayer-le-Lac
Informatique
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
2 H
01.04.2015–31.03.2018 (Renouvellement)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 15-000710 / 52101530
Studer-Biennaform AG, 2555 Brügg BE
Ateliers: laminage, tréfilage, traitement thermique
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
16 H
01.04.2015–31.03.2018 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

28 avril 2015

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail